

# ***Un avenir humainement possible!***

Document déposé par

***L'Association des jeunes  
agriculteurs (trices) de la Beauce  
(JAGRIBEC)***



**et**

***Le Centre régional d'établissement en agriculture  
de la Chaudière-Appalaches***



**Dans le cadre de**

***La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire québécois***

**19 février 2007**

# Qui sommes-nous?

## L'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC)

JAGRIBEC est un regroupement de jeunes âgés entre 16 et 35 ans ayant comme intérêt commun l'agriculture. L'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce est affiliée à la Fédération de la relève agricole du Québec, fondée en 1982, et regroupe 14 syndicats régionaux dont JAGRIBEC. La FRAQ est membre de l'Union des producteurs agricoles depuis sa fondation et, dans cet esprit, elle participe activement à la vie associative de l'Union. De plus, un siège d'administrateur est réservé à un jeune de la relève agricole sur chacun des syndicats de base, et des observateurs participent aux conseils d'administration de certains syndicats spécialisés. Le regroupement de la relève, pour notre région, est formé de 7 groupes locaux. Trois volets fondamentaux façonnent notre action, soit :

- le syndicalisme : consultation, mobilisation, revendication et défense des intérêts de la relève agricole;
- l'établissement : information et formation;
- l'aspect social : échanges, regroupement et activités.

Le regroupement de la relève en Beauce se démarque par certaines activités ou réalisations qui ont développé une notoriété au fil des années. Mentionnons entre autres :

- la soirée hommage à la relève à laquelle participaient M. Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, et M. Laurent Lessard, ministre du Travail, à l'occasion de sa 11<sup>e</sup> édition le 11 novembre dernier;
- le concours Agri-génie local, régional et provincial;
- la mise en place du Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches appelé, à l'époque de sa fondation, le CMÉA (Centre multiservices d'établissement en agriculture).

En effet, le regroupement de la relève agricole pour notre région fut l'instigateur d'une mobilisation pour la mise en place d'un tel service d'accompagnement pour le transfert de ferme et l'établissement en région, c'est-à-dire le CRÉA.

À l'époque, les jeunes de la relève ont fait valoir le besoin d'accompagnement, dans tout le processus, par une personne-ressource spécialisée premièrement sur l'aspect communication, en plus des autres aspects de l'établissement et du transfert. Comme disait M. Marchand dans la revue les Affaires agricoles « À l'école, on ne nous apprend pas comment faire pour aborder les questions taboues du transfert de ferme ». Pourtant, elles représentent plus de 50% des problèmes et difficultés vécus. Les jeunes identifiaient que le vrai défi du transfert c'est de réussir à établir la communication nécessaire, sans mettre un frein aux négociations d'un projet commun qui implique non seulement une relation d'affaires, mais aussi du vécu, des relations affectives et des émotions. On identifiait, à ce moment, l'importance de changer la tendance et de s'assurer une planification sur une période de 3 à 5 ans, car le transfert d'entreprise n'est pas un événement, c'est une démarche, un processus sur lequel il faut agir à temps. L'approche doit être globale, c'est-à-dire que nous

devons regarder tous les aspects du transfert et de l'établissement, mais nous devons aussi nous assurer que l'aspect humain n'est pas oublié et qu'on lui accorde l'importance nécessaire. Voilà ce qui était important pour la relève à l'époque et qui l'est toujours.

Aujourd'hui, le CRÉA beauceron est devenu le CRÉA de la Chaudière-Appalaches et est l'un des CRÉA les plus dynamiques au Québec. Voilà une réalisation dont la relève est particulièrement fière!

## **Le Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches**

### **Mission du CRÉA**

La mission du CRÉA est *d'accompagner et conseiller les entreprises agricoles dans leur processus de transfert de ferme et dans toute autre étape stratégique liée à leur développement et à leur pérennité par:*

- **La création d'une vision globale de leur avenir;**
- **La recherche de la satisfaction des personnes concernées** en déterminant les besoins des individus, des familles et des entreprises en situation de transfert;
- **La consolidation et l'harmonisation des liens entre les personnes, l'équipe, la famille et l'entreprise.**

### **L'expertise CRÉA**

Les conseillères du CRÉA de la Chaudière-Appalaches sont des spécialistes de la gestion des processus de changement et détiennent une expertise au niveau des aspects humain et organisationnel. Elles sont donc habilitées à :

- **intervenir** dans un contexte familial et entrepreneurial;
- **conseiller** sur les différentes étapes d'un projet;
- **travailler** en réseautage et en équipe multidisciplinaire;
- **faciliter** un climat propice à la prise de décision.

### **Les services du CRÉA de la Chaudière-Appalaches**

#### **Services personnalisés:**

- **planification du transfert** de ferme (retrait des cédants et intégration de la relève);
- **implantation de la cogestion et consolidation** des équipes de travail;
- formation de **fermes de groupe** ou **fusion d'entreprises;**
- **animation de rencontre** (conseil de famille, réunion d'équipe, etc.);
- **planification stratégique** dans tous les processus de changement organisationnel (agrandissement, consolidation, diversification, etc.).

## Services à la collectivité

En plus d'offrir des services personnalisés aux entreprises agricoles, le CRÉA a comme mission de sensibiliser l'ensemble des producteurs et productrices agricoles à l'importance de la planification du transfert de leur entreprise et à la place que doit prendre chaque personne au sein de ce processus. Pour remplir ce mandat, le CRÉA organise des activités, formation, sessions ou ateliers pour l'ensemble de la collectivité agricole.

Au fil des années, les conseillères du CRÉA ont acquis une expertise qu'elles partagent en s'impliquant activement dans le développement de l'agriculture. Les ressources CRÉA participent à des tables de concertation provinciale et régionale. Elles contribuent, de cette manière, à l'avancement des dossiers, à la recherche de solutions novatrices et au dynamisme du milieu.

## **Une agriculture en mouvance**

Par année, quelque 700<sup>1</sup> entreprises agricoles sont susceptibles d'être vendues ou transférées à la relève. Ce phénomène, lié au vieillissement de la population, est d'ailleurs dans un document explicatif du ministère de l'Agriculture lié à l'élaboration de sa politique jeunesse. « L'établissement des jeunes qui désirent accéder à la profession d'agriculteur se réalise actuellement dans une agriculture en mouvance ». Selon les dernières estimations de l'Union des Producteurs Agricoles, une dizaine de fermes disparaissent chaque semaine au Québec. Une tendance qui risque de s'accroître avec le départ prochain à la retraite de 12 000 agriculteurs actuellement âgés de 55 ans et plus. (Parent, Éthier et Perrier, avril 2006). On peut donc se questionner sur le fait que les nouvelles générations seront de moins en moins en lien avec le secteur agricole. Ces dernières percevront seulement les aspects négatifs, contrairement aux anciennes générations qui avaient soit un oncle, un grand-père ou autre qui leur permettait de comprendre la nécessité de certaines pratiques agricoles pour en arriver à des produits de consommation.

Dans ce contexte, l'intervention CRÉA a une influence positive sur :

- la pérennité des entreprises agricoles;
- la dynamisation du milieu;
- la rétention des jeunes en région;
- la conscientisation à une meilleure planification et la démystification et la compréhension du processus de transfert par les principaux acteurs ;
- le développement d'une vision, des valeurs et des objectifs communs au sein des membres de l'entreprise;
- l'amélioration du climat familial et entrepreneurial;
- l'implantation d'une gestion participative dans l'entreprise et le développement des compétences en cogestion, phénomène assez récent en agriculture (organisation du travail, processus de prise de décision, circulation de l'information,...) ;

---

<sup>1</sup> Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, volet Établissement et relève agricole

- l'harmonisation du travail en réseautage et l'augmentation de l'efficacité de l'intervention en équipe interdisciplinaire.

Quoique difficilement chiffrable, l'impact de l'intervention CRÉA peut se valider par les témoignages reçus du milieu, des intervenants, des chercheurs, mais surtout de la clientèle, soit les agriculteurs(trices) d'aujourd'hui et de demain.

À titre d'exemple, Madame Diane Parent, professeur titulaire à l'Université Laval, déclare dans une entrevue accordée à la revue *Le Coopérateur agricole* (avril 2000) :

*« Selon les diverses recherches ayant abordé et étudié le transfert d'entreprises agricoles, on constate que la période de coexploitation entre les parents et les enfants est une période charnière et très déterminante dans la réussite d'un transfert. C'est durant cette période que le jeune s'intègre graduellement à l'ensemble des décisions liées à la ferme. C'est là également que se vit la retraite graduelle des parents. On comprend l'inquiétude des parents par rapport à leur avenir et à celle de la ferme. (...) »*

*L'accompagnement au transfert par des intervenants extérieurs doit être encouragé car il est à mon avis essentiel à la réussite des projets d'établissement. Cet accompagnement est nécessaire non seulement durant la période de préparation à l'établissement, mais également durant les premières années de coexploitation qui représentent une période cruciale puisque c'est durant ces années que les obstacles et les apprentissages sont les plus nombreux. Et je considère que chaque transfert réussi est un bénéfice pour l'ensemble de la collectivité en général (...) Je crois très sincèrement que les services d'accompagnement, comme ceux offerts par les Centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA), doivent demeurer très accessibles, et ce, même dans un contexte de retrait de l'État. »*

## **Le maintien du CRÉA de la Chaudière-Appalaches : un enjeu majeur**

### **La réorganisation des services-conseils<sup>2</sup>**

En 2005, l'entente Canada-Québec sur le Renouveau et l'entente MAPAQ-UPA sont à l'origine de la réorganisation des services-conseils en agriculture. Cette réorganisation touche, entre autres, la modification de la politique de financement des services-conseils où le client est maintenant subventionné selon les services qu'il utilise, alors qu'auparavant la subvention était versée à l'organisme dispensateur. Les neufs CRÉA présents au Québec subissent des changements importants.

---

<sup>2</sup> Les informations de cette section ont été recueillies sur les sites officiels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada [www.agr.qc.ca](http://www.agr.qc.ca), du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca) et des réseaux Agriconseils [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca)

## Situation des CRÉA du Québec

Voici un résumé de la situation des CRÉA du Québec au lendemain de la réorganisation des services-conseils (décembre 2006). Sur les 9 régions interrogées :

- 3 régions ne détiennent plus l'expertise CRÉA au niveau de l'accompagnement transfert de ferme (fermeture du CRÉA suite à une situation financière précaire et/ou le départ des ressources en place). Dans certaines régions, les services ont été réduits à des applications strictement situées au niveau des relations humaines, ce qui ne reflète pas l'expertise développée en agriculture par les CRÉA;
- 2 régions fonctionnent soit avec une conseillère indépendante (autrefois conseillère au CRÉA) ou font affaire avec le CRÉA d'une région voisine. On remarque que dans ces 2 régions, le service en accompagnement du transfert de ferme tend à diminuer. Conséquence probable de la fermeture du CRÉA dans la région;
- 4 régions ont encore un CRÉA fonctionnel<sup>3</sup>, (**Le CRÉA de la Chaudière-Appalaches est dans cette catégorie fort heureusement!**) et offrent les services en accompagnement du processus de transfert de ferme, ainsi que toute l'expertise développée par les CRÉA.

## Principales difficultés énoncées

- Situation financière précaire.
- Charge administrative qui a augmenté et les adaptations qui restent à faire rendent plus difficile l'atteinte de la rentabilité.
- Difficulté d'adapter le service CRÉA aux programmes existants. Par exemple, traduire un processus de transfert de ferme qui se planifie sur plusieurs années en un service de biens livrables en 365 jours, tel qu'exigé par le programme, demande une grande adaptation. Les programmes du Cadre stratégique agricole encouragent peu la planification à long terme.
- Après le plan de relève, il ne reste parfois plus d'argent aux entreprises agricoles pour le plan de suivi qui correspond souvent aux premières années de co-exploitation ou d'établissement de la relève.
- Manque de conseillers formés pouvant aider à répondre à la demande et difficulté de former de nouveaux conseillers. Il n'existe pas de formation-type pour devenir conseiller ou conseillère CRÉA.
- Épuisement des ressources humaines offrant le service CRÉA - surcharge de travail et stress.

---

<sup>3</sup> CRÉA fonctionnel : Un CRÉA fonctionnel a été défini comme étant un CRÉA ayant conservé sa structure légale, un conseil d'administration et ayant à sa disponibilité des ressources professionnelles en mesure d'offrir le service CRÉA.

## **Des outils peu accessibles pour le secteur agricole**

La région Chaudière-Appalaches regorge de ressources pour soutenir l'entrepreneuriat de l'ensemble des secteurs économiques. Que l'on pense au réseautage, au mentorat, aux programmes spéciaux, aux ressources et organismes du milieu qui ont su développer l'expertise nécessaire pour offrir un support adéquat aux différentes PME de la région. Malheureusement, nous devons faire le constat qu'elles sont peu accessibles pour le secteur agricole.

## **La qualité de vie une préoccupation pour la relève!**

Les nouvelles générations désirent non seulement des emplois, mais également une qualité de vie. Cette constatation est vraie pour l'ensemble des secteurs, mais également pour les hommes et les femmes qui désirent faire de l'agriculture une façon de gagner leur vie décemment en plus de s'offrir un milieu de vie de qualité pour eux et leur famille. À ce titre, contrairement à leurs parents qui n'ont pu ou voulu le faire, les jeunes expriment leur intention et leur besoin de pouvoir se libérer davantage des tâches quotidiennes.

Cela suppose toutefois que les jeunes puissent compter sur une disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, sans nécessairement embaucher cette main-d'œuvre de façon permanente.

En fait, malgré l'existence de services spécialisés efficaces pour l'embauche de main-d'œuvre que sont les CEA (Centre d'emploi agricole), nous devons faire le constat qu'il n'est pas facile de recruter une main-d'œuvre occasionnelle qualifiée.

La formule des CUMA ou regroupement de main-d'œuvre pourrait constituer une avenue susceptible de répondre aux attentes des jeunes et, en ce sens, il y aurait lieu d'en faire la promotion pour favoriser son développement. D'ailleurs, il existe déjà plusieurs expériences réussies en Beauce et dans la région de Québec rendues possibles par l'intervention des Centres d'emplois agricoles de l'UPA, lesquels ont fait l'objet d'une étude intitulée « Portrait d'une expérience novatrice : regroupements de main-d'œuvre agricole de la région de Québec ». Cette étude fut réalisée par AGRICarières, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole. Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante : [http://www.agricarrieres.qc.ca/pages/Pdf/Bibliotheque/Serie\\_Reflexion/Portrait\\_dune\\_experience\\_novatrice\\_regroup\\_de\\_main-doeuvre\\_de\\_Quebec.pdf](http://www.agricarrieres.qc.ca/pages/Pdf/Bibliotheque/Serie_Reflexion/Portrait_dune_experience_novatrice_regroup_de_main-doeuvre_de_Quebec.pdf)

Toutefois, nous pouvons identifier que ces regroupements de main-d'œuvre ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins et il y aurait lieu de développer des formules qui pourraient également couvrir les besoins ponctuels des entreprises. Nous ne sommes pas sans savoir que le problème de la détresse psychologique, même s'il ne peut être cerné et évalué de façon précise, est bien présent. Les principaux facteurs de stress (faibles revenus, dépenses élevées, maladie des animaux,...) ne se résorberont pas facilement. Une enquête sur la santé psychologique, menée auprès des 1 338 membres de la Coop Fédérée en début d'année 2006, confirme que le problème est présent au sein de la population agricole. Selon cette enquête, un répondant sur deux (50,9%) présenterait un niveau élevé de détresse psychologique. Les producteurs de porcs seraient vraisemblablement les plus affectés par le problème. Comment leur venir en aide quand on sait qu'il existe un important problème de main-d'œuvre en agriculture et qu'il est extrêmement difficile pour un agriculteur de se faire remplacer pour les travaux sur la ferme? Comment faire en sorte qu'ils puissent prendre quelques semaines de vacances pour éviter le pire? Ou comment intervenir rapidement dans le cas d'un producteur qui n'est pas membre d'un regroupement de main-d'œuvre et qui est victime d'un accident ou d'une maladie et que personne de la famille proche ne peut le remplacer?

Il existe, en Europe, des services de dépannage de main-d'œuvre développés avec la contribution des organismes agricoles du milieu, l'aide du gouvernement et de l'ensemble de la collectivité agricole. Les jeunes en voie de s'établir ou nouvellement établis, les étudiants en agriculture et peut-être même des producteurs qui visent une semi-retraite s'avèreraient-ils un potentiel intéressant pour une agence de dépannage?

En fait, nous devons prendre en compte que la qualité de vie est une préoccupation de la nouvelle génération et que la relève agricole n'échappe pas à cette tendance. Ainsi, la pérennité des fermes passe notamment par la capacité qu'auront ces fermes à répondre aux attentes de leurs propriétaires en termes de qualité de vie.

## **Extraits du témoignage d'un jeune nouvellement établi dans le cadre des audiences du 27 février prochain**

---

*« Le CRÉA a été pour nous le point de départ de la continuité de l'entreprise. Mes parents et moi avons utilisé ce service qui nous a permis de nous rassurer quant aux démarches de transfert de ferme. Mais plus encore, la présence de la conseillère a favorisé la communication. Encore aujourd'hui, cela m'aide au niveau interpersonnel, dans mes relations. Cela m'a aussi donné le goût de continuer à utiliser d'autres services-conseils ».*

*« J'ai fait partie du groupe de relève Agri-Canton, affilié à Jagribec. Partager avec d'autres jeunes ce qu'on vit, se donner des outils, avoir de la formation sur des sujets concernant la relève et ce qui nous attend sur notre entreprise, voilà à quoi cela m'a servi. »*

*« Heureusement que mon père était là pour continuer à travailler avec moi sur l'entreprise et il continue encore à le faire. La qualité de vie est très importante pour moi. Je sais qu'être agriculteur demande de longues heures de travail et je suis prêt à le faire. Mais lorsque je veux prendre congé, il faut que quelqu'un me remplace. Avec les années, j'ai réussi à trouver des personnes qui peuvent me donner un coup de main en échangeant des services avec eux et en les traitant avec respect. Mais à plus long terme, si je veux avoir un employé, je devrai être en mesure de lui offrir un salaire décent. Je travaille dans ce sens car je sais que c'est un défi à relever pour l'agriculteur de demain. D'autre part, même si les regroupements de main-d'œuvre peuvent être utiles pour certains producteurs, ils ne répondent pas à tous les besoins. Dans mon cas, je préférerais avoir accès à un service de dépannage auquel je pourrais faire appel au moment où j'en aurais besoin que ce soit pour une urgence ou un temps de surplus de travail.*

**Marc Roy  
Ferme Ronalyne Inc.  
Saint-Pierre-de-Broughton**

# Solutions et pistes d'action

Le CRÉA de la Chaudière-Appalaches est un service mis en place grâce à une mobilisation de la relève et des producteurs de l'époque. Il ne fait aucun doute que ce service origine des besoins de la clientèle et qu'il a su y répondre au fil des années. D'ailleurs, le CRÉA de la Chaudière-Appalaches est reconnu comme un des plus dynamiques de la province. Ce service d'accompagnement dans le transfert de ferme et l'établissement est un outil des plus structurants pour la région et dans le contexte actuel où la détresse en agriculture est omniprésente, il faut accorder à l'humain la place qui lui revient. On se doit de conserver cet organisme et même de le consolider.

Concrètement, cela signifie :

- le maintien des CRÉA, car c'est une force provinciale;
- de favoriser l'échange et le réseautage entre les CRÉA;
- d'offrir une formation continue des conseillers en place;
- de favoriser la formation de nouveaux conseillers;
- de promouvoir le service aux niveaux provincial et local;
- d'encourager la tenue des activités de groupe;
- de soutenir l'action communautaire des CRÉA dans le développement du dynamisme de l'agriculture régionale et provinciale;
- de développer de nouveaux outils d'intervention et de nouveaux services.

D'autre part, il y aurait certainement des avantages à rendre accessibles, aux PME agricoles, l'aide et les outils développés pour l'ensemble des PME de la région en matière de démarrage et de transfert d'entreprises.

De plus, nous croyons qu'il sera nécessaire, dans les prochaines années, de réexpliquer nos pratiques agricoles aux nouvelles générations soit par des interventions dans les écoles ou autres.

Finalement, nous pouvons identifier que la pérennité des fermes passe notamment par la capacité qu'auront ces fermes à répondre aux attentes de leurs propriétaires en termes de qualité de vie. À cette fin, y aurait-il lieu d'entreprendre, avec nos Centres d'emplois agricoles, une réflexion régionale concertée en vue de mettre sur pied un service de dépannage de main-d'œuvre développé avec la contribution du milieu et l'aide du gouvernement?

## **Préparé par :**

JAGRIBEC : Serge Lapointe, président  
Frédéric Marcoux, 2<sup>e</sup> vice-président  
Johanne Gagnon, conseillère technique

CRÉA de la Chaudière-Appalaches : Brigitte Paré, coordonnatrice conseillère

